

## SUR LE BRAS NORD.

480	pieds linéaires de glissoires,
2,671	“ d'estacades,
1,131	“ de barrages, et
20	piers.

## SUR LE BRAS SUD.

2,134	pieds linéaires de glissoires,
388	“ de barrages.

## RIVIERE DU MOINE.

Le cinquième et dernier tributaire de l'Outaouais, sur lequel il y a des ouvrages du gouvernement, est la rivière du Moine, qui tombe du nord dans l'Outaouais, à environ 256 milles de son embouchure à Ste. Anne.

Les ouvrages de cette rivière consistent en un pilier avec estacade d'arrêt, à son embouchure, une glissoire à billot simple et une série de barrages inclinés.

Il a été fait plusieurs petites réparations aux barrages durant l'année.

Pour plus amples détails sur les ouvrages concernant la descente du bois dans la rivière des Outaouais et ses tributaires, voir l'Appendice No. 10, pages 98 et 99.

## DISTRICT DE LA RIVIERE TRENT.

La rivière Trent coule du nord-ouest et se décharge dans la Baie de Quinté, à Trenton, sur le lac Ontario, à 67 milles au-dessus de Kingston.

En remontant du lac Ontario au lac Scugog, la chaîne de rivières et de lacs qui communiquent ensemble, se rencontrent dans l'ordre suivant:—la Baie de Quinté, la rivière Trent, le lac Rice, la rivière Otonabee, et le lac Clair.

La distance entre l'embouchure de la rivière Trent et la tête du lac Scugog est de 190 milles dont 151½ milles sont navigables et 38½ ne le sont pas.

La différence de niveau entre le lac Ontario, à l'embouchure de la rivière Trent, et la tête du lac Scugog, est de 570½ pieds.

La plus grande partie, sinon la totalité des ouvrages que l'on rencontre sur ce parcours, se rattachent à la descente du bois.

Le gouvernement possède des ouvrages aux endroits suivants :

	Distance en milles depuis l'embouchure de la rivière Trent.
Sur la rivière Trent, aux rapides de la veuve Harris....	9
“ aux rapides Chisholm.....	15½
“ aux rapides Ranney.....	33½
“ à Campbellford.....	34½
“ à l'île Fiddler.....	36
“ aux Chutes du Milieu.....	37½